



Les Assemblées de la Pentecôte du Canada

Date de création/publication : 7 novembre 2001

Auteurs/groupe responsable de sa production : Comité des responsabilités sociales

État du document : Exposé de principe

Description : La dignité de la vie humaine est un document fondamental qui exprime la valeur et la sainteté de la vie humaine, selon une interprétation des Écritures. La plupart des autres défis qu'affrohne la société d'aujourd'hui sont directement reliés à la valeur accordée à la vie humaine. Les APDC croient que Dieu considère la vie humaine comme sacrée et quoi que ce soit qui dévalue la vie humaine est péché.

Modification : L'original a été modifié pour inclure le paragraphe 7 intitulé : *Avortement, suicide, euthanasie et aide médicale à mourir (AMM)*, approuvé par le Conseil exécutif général le 20 novembre 2025.

La dignité de la vie humaine

Avant-propos

Nous sommes chrétiens. En tant que chrétiens, nous cherchons à vivre selon les principes trouvés dans les Écritures hébraïques ainsi que dans les enseignements de Jésus et ses premiers disciples. Nous croyons que ces principes fournissent une base solide pour ériger attitudes, valeurs et comportements de vie dans ce monde. Nous croyons que notre société canadienne affronte de difficiles dilemmes moraux, sociaux et politiques et que, en qualité de chrétiens et de citoyens, nous devons humblement accepter notre responsabilité de participer à la recherche de solutions à ces problèmes. De plus, nous croyons que notre participation la plus efficace dans cette recherche comprend trois aspects : premièrement, fournir de l'aide et du réconfort à ceux qui sont marginalisés, brisés ou dévastés; deuxièmement, dans la discussion courante, offrir les principes qui gouvernent nos vies dans la croyance qu'ils sont des moyens viables pour apporter la guérison et l'intégralité aux individus et aux groupes qui souffrent dans notre société; troisièmement, partager notre perspective concernant la manipulation de la vie humaine par l'entremise de moyens technologiques. Le plus intractable et profond des dilemmes qui affrontent notre société est le nœud de questions qui mettent l'accent sur la nature et la valeur de la vie humaine. Ce qui suit représente notre compréhension des principes impliqués dans ces questions.

1. La personne humaine : créée à l'image de Dieu

Nous affirmons que chaque personne est créée à l'image de Dieu. Le langage utilisé dans les Écritures hébraïques et le Nouveau Testament pour énoncer cette idée présente les emphases jumelles de la représentation et la manifestation. Uniques dans la création, les êtres humains sont premièrement chargés de la tâche de représenter Dieu dans le monde. Deuxièmement, parce qu'ils sont créés à l'image de Dieu, les êtres humains se différencient de toutes les autres créatures vivantes. Les êtres humains sont différents des animaux non seulement en degré mais en genre. Ils ne sont pas la plus haute espèce produite par le processus de l'évolution. Ils ont plutôt été créés spécifiquement pour manifester et démontrer la nature de Dieu dans le monde. L'implication de ces tâches a été le sujet de discussions pendant des siècles. Trois idées sont au centre de la définition de l'image : premièrement, chaque être humain a la capacité de connaître et d'aimer Dieu, de vivre en relation avec Lui. Deuxièmement, chaque être humain a la responsabilité de prendre soin et de nourrir l'ordre créé dans son foyer. Troisièmement, chaque être humain est un être social devant vivre et aimer en communauté. Donc chaque personne doit accepter la responsabilité envers le reste de la création et envers la société humaine pour ses actions dirigées vers Dieu. L'image de Dieu est un aspect intrinsèque et inséparable de l'humanité, présent dans chaque personne de la conception à la mort. Sans égard à la manière dont on peut observer ou manipuler le processus de la conception, la croissance prénatale, la vie postnatale, et la mort par la technologie, nous affirmons que cette image est un don de Dieu, présent à travers le cours de la vie de chaque personne. Donc, il s'ensuit que chaque individu possède la dignité et la valeur en tout temps au cours de sa vie qui, à cause de l'origine divine de l'image, ne peut être mesurée en termes humains. En tant que créature, toute personne est sujette aux limites qui proviennent de sa relation avec Dieu, son Créateur. À titre d'exemple, nous ne devons pas usurper la prérogative de Dieu en déterminant les limites de la vie humaine.

Donc, la participation active dans l'achèvement de la vie ne doit pas être une option. Nous reconnaissons toutefois que le développement de la technologie et la croissance de connaissance ont grandement augmenté la gamme et la complexité des circonstances individuelles. Nos limites en tant que créatures sont équilibrées par la nature créative donnée par Dieu. À l'image de Dieu, chaque être humain a l'habileté d'agir dans le monde et de former de nouvelles choses, peu importe le degré de diminution comme ce peut être le cas avec les personnes ayant un handicap mental. Comme chaque individu est génétiquement différent et expérimente la vie de manière unique, chaque personne a le potentiel d'exprimer la créativité humaine de manière particulière. Le droit à la vie, le droit d'apprendre, d'exprimer cette créativité et d'être le récipiendaire des actes

créatifs des autres, doivent être affirmés pour chaque individu à toutes les étapes et dans toutes les circonstances de la vie humaine. Toutefois, nous reconnaissons que cette puissance créatrice peut être utilisée avec malice. Chaque individu et chaque société en tant que collectivités portent donc la responsabilité de leurs actes de création. Comme Dieu les tient responsables de leurs actions, ils doivent aussi être tenus responsables par les moyens légitimes du gouvernement.

2. Les êtres humains en tant qu'êtres entiers

La compréhension de l'humanité retrouvée dans les Écritures hébraïques et affirmée dans le Nouveau Testament est centrée sur l'idée que chaque personne est un être entier. La pensée juive était incapable de séparer l'individu en compartiments rigides de catégories strictes tels que le corps, l'âme et l'esprit, qui est caractéristique des autres écoles de pensées. Puisque l'individu ne peut pas être réduit à des composantes qui peuvent être de valeurs différentes, nous affirmons que la personne entière a de la dignité et de la valeur. En conséquence, le soin et le souci doivent être exprimés pour tous les aspects de la vie de chaque individu. De plus, étant donné la complexité de la vie humaine, la réponse aux individus dans le besoin devrait être sur plusieurs dimensions, y compris la famille, les services gouvernementaux, les groupes d'intérêts particuliers, les églises, et le soin d'un individu envers un autre individu.

3. La dignité de la conscience

Étant donné que la personne est à l'image de Dieu, chaque individu a reçu le don de la conscience d'où les attitudes et les valeurs qui proviennent de cette image et s'y conforment sont présentes. En d'autres termes, par sa conscience, chaque individu possède « une nouvelle loi inscrite sur son cœur ». Cette loi permet à chaque individu d'entendre la voix de Dieu qui le presse à faire le bien et rejeter le mal. Par leurs consciences, les chrétiens sont unis à tous ceux qui recherchent la vérité et la justice et qui travaillent à résoudre les problèmes difficiles de notre société. Puisque la conscience est d'origine divine, les structures sociales et gouvernementales devraient considérer l'exercice de la conscience personnelle avec beaucoup de respect. Une flexibilité considérable devrait être accordée par toutes les agences sociales afin de permettre aux individus d'exprimer leurs opinions et de prendre des décisions basées sur leurs consciences. Tout en cherchant à protéger le bien-être des autres individus, les agences sociales devraient tenter autant que possible de permettre des choix basés sur la conscience personnelle, même si selon l'opinion de la majorité, ces choix sont mauvais. Toutefois, puisque la conscience d'un individu peut être endommagée au point où elle ne fonctionne pas selon l'intention de Dieu, nous reconnaissons que des actions destructrices peuvent être attribuées à la conscience. Dans les circonstances où c'est la perception que tel est le cas, le refus de permettre des comportements qui sont ostensiblement fondés sur la conscience devrait être basé sur la relation de ces

comportements sur la vie humaine : les actes qui abaissent les individus ou les groupes et qui démontrent un manque d'égard pour la dignité et la valeur de la vie humaine devraient être prohibés.

4. Le don de la liberté

Nous affirmons que la capacité de choisir et le désir d'exprimer cette capacité sont des attributs de la nature humaine donnés par Dieu. Par l'entremise de la volonté, chaque personne est capable de faire des choix dans le domaine de la vie humaine, dont le domaine de la moralité n'est pas le moindre. La dignité de la vie humaine est accentuée lorsque des individus, malgré les fortes influences contraires, choisissent librement des cours d'actions qui démontrent l'amour et la compassion. Les structures sociales et les lois devraient toujours être conçues afin de permettre la plus grande démonstration de liberté possible par les individus dans la société. Toute tentative pour supprimer ou restreindre injustement la liberté ne devrait pas être permise. Puisque la liberté est essentielle à la nature humaine, l'expression de la liberté humaine devrait être protégée et encouragée. À titre d'exemple, la liberté de choisir la méthode par laquelle on adore Dieu ou refuse de l'adorer, la liberté de choisir le genre d'éducation que recevront ses enfants, et la liberté de maintenir les coutumes ethniques ou raciales, devraient à la fois être protégées et nourries par la société

5. La réalité du mal

Alors que chaque individu possède une valeur et une dignité, l'expérience dans le monde confirme rapidement que le mal a pénétré la condition humaine. Les êtres humains peuvent courber et ont courbé devant la tentation d'utiliser leurs capacités créatrices à des fins égoïstes. La liberté a été utilisée pour blesser et opprimer les autres par une variété de moyens dans plusieurs contextes différents. Nous croyons que chaque être humain est infecté avec la propension de penser et d'agir de manière maléfique ou pécheresse. Cette tendance est si puissante que les êtres humains en sont devenus esclaves. Dans la culture populaire, dans les œuvres philosophiques et dans les écrits bibliques, le thème revient souvent : « l'humanité est énchaînée ». Quel que soit la manière dont chaque individu cherche à gouverner son comportement, tous commettent consciemment des actes mauvais au cours de leurs vies. Afin que se réalise le potentiel créatif de tous les membres de la société, nous reconnaissons qu'une variété d'agences est nécessaire pour freiner le comportement malin dans le monde. Les agences gouvernementales, le système éducatif, les corps religieux, la police, et eu égard aux affaires étrangères, une armée permanente, doivent tous être partenaires dans la provision d'une atmosphère dans laquelle les citoyens peuvent vivre en sûreté. Toutefois, nous observons que même ces institutions sont

peuplées d'individus pécheurs et donc des contrôles doivent être maintenus pour prévenir les abus de pouvoir.

6. Le problème de la mort

La conséquence immédiate de la réalité du mal dans le monde est que tous les humains, déchirés entre le mandat de représenter et manifester Dieu et la compulsion intérieure à faire le mal, dans leur vie individuelle et dans leurs relations communes, sont devenus engagés dans une lutte entre le bien et le mal. En résultat de cette lutte, les êtres humains connaissent la souffrance. Tragiquement, non seulement les humains sont-ils sujets à la souffrance dans ce monde, ils sont aussi sujets au mystère de la mort. Instinctivement, les êtres humains reculent devant la mort et cherchent à l'empêcher le plus longtemps possible. Cette réaction de réflexe à la mort est causée par le sens inné de l'éternel qui est présent dans chaque personne car elle est à l'image de Dieu.

7. Avortement, suicide, euthanasie et aide médicale à mourir (AMM)

Dieu seul détermine la durée de la vie humaine, depuis la conception jusqu'à la mort physique. La science médicale peut fournir des soins palliatifs, un confort en fin de vie et une sédation appropriée en cas de douleur physique, mais le fait d'accélérer activement et volontairement la mort ou de mettre fin à la vie humaine par l'avortement, le suicide, l'euthanasie ou l'aide médicale à mourir est contraire aux lois de Dieu et aux principes de la Bible.

8. La source de l'espoir

En observant la souffrance autour de nous et la peur de la mort présente dans chaque vie, notre contribution ultime aux discussions concernant la nature et la valeur de la vie humaine doit être d'offrir de l'espoir. Nous affirmons que notre espoir est fondé sur la personne de Jésus-Christ, que nous croyons être Dieu et qui est venu dans le monde en revêtant la nature de l'humanité. Par sa vie sans péché, sa mort sacrificielle et sa résurrection, Il fournit la solution du dilemme final de la mort. Par la foi en Lui, chaque individu peut se libérer de son esclavage au mal, se fortifier dans sa lutte avec la souffrance, et aller de l'avant avec l'espérance vers la résurrection promise à chaque individu qui a confiance en Lui.

Conclusion

Nous concluons donc que chaque être humain, de par sa création à l'image de Dieu, possède un sens et une valeur au-delà des autres créatures. En conséquence, dans la mise en ordre de la société, une importance capitale devrait être accordée au soin et à la protection de la vie humaine en tout temps et en toutes circonstances. De plus, les dons de créativité, de conscience et de liberté devraient être encouragés et protégés par tous et pour tous. En tant que chrétiens, nous nous engageons au service de nos frères et sœurs vivant selon ces principes.